



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/862
S/1998/290
1er avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-deuxième session
Points 36, 37 et 87 de l'ordre du jour
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER
SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN
ET DES AUTRES ARABES DES TERRITOIRES OCCUPÉS

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 1er avril 1998, adressée au Secrétaire
général par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à mes lettres antérieures, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les déclarations imprudentes que ne cessent de faire de hauts responsables du Gouvernement israélien, déclarations qui ne font qu'ébranler davantage le fragile édifice du processus de paix au Moyen-Orient et confirment la politique de ce gouvernement qui consiste à violer en permanence le droit international et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

C'est ainsi que le jeudi 31 mars 1998, M. Benyamin Nétanyahou, Premier Ministre israélien, a visité Maale Adumim, colonie israélienne illégale en Cisjordanie, qu'il a qualifiée de "partie du grand Jérusalem" et a déclaré "nous nous investissons dans le développement de cet établissement". La promotion des notions de "grand Jérusalem" ou de "grand Israël" doit être condamnée avec la dernière énergie car ces notions sont l'expression d'une politique expansionniste et colonialiste. Ces récentes déclarations constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur le statut de Jérusalem et un exemple du mépris affiché pour la position de tous les autres États Membres de l'ONU. Elles constituent également une violation des accords conclus entre les deux parties en vertu desquels l'avenir de Jérusalem doit être discuté lors des négociations sur le statut final.

On relèvera par ailleurs que ces déclarations ont été faites un jour seulement après la fin de la visite dans la région de M. Dennis Ross, Envoyé spécial des États-Unis chargé du processus de paix au Moyen-Orient, visite qui n'a donné aucun résultat tangible en raison de l'intransigeance d'Israël et de ses tentatives visant à se soustraire aux obligations découlant des accords

conclus. En fait, ces déclarations ne font que réaffirmer les mauvaises intentions d'Israël à cet égard.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale, au titre des points 36, 37 et 87 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent
de la Palestine auprès
de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Nasser AL-KIDWA
